



Termes de Référence pour le recrutement d'un ou une Gestionnaire de projets TAHALA

| | |
|--------------------|--|
| Titre du poste | : Gestionnaire de projets Tahala Tuléar |
| Lieu de travail | : Tuléar avec éventuels déplacements nationaux selon les exigences du poste. |
| Superviseur direct | : Chef d'Antenne Tuléar |
| Disponibilité | : Poste à pourvoir dans l'immédiat |
| Type de contrat | : CDD ¹ de deux (02) ans (renouvelable en CDI ²) |

Art1. Contexte global

Créée en 1996, Tany Meva est une Institution Malagasy de financement durable de l'Environnement à vocation communautaire. Elle a pour mission de mobiliser et de gérer les ressources financières afin de promouvoir la gestion durable de l'environnement à Madagascar et de contribuer aux défis mondiaux en la matière à travers l'engagement actif des communautés locales.

Elle soutient des actions, projets, programmes cadrant dans les quatre (04) thématiques inscrites dans le Plan Stratégique IV de la Fondation Tany Meva, qui privilégie la promotion du développement durable pour s'aligner avec l'ODD3 2030. Les éléments clés de ces thématiques consistent à :

- Améliorer le bien-être et les conditions de vie ;
- Contribuer à la conservation des écosystèmes terrestres, lacustres, côtiers et marins ;
- Contribuer à l'atténuation et adaptation au changement climatique ;
- Et de promouvoir les actions favorisant le changement de comportement ;

En conséquence et compte tenu de ce qui précède, Tany Meva, pour s'assurer de la bonne mise en œuvre de son plan quinquennal, recherche un ou une Gestionnaire de projets. Basé(e) à Tuléar, il/elle participera activement à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Fondation Tany Meva.

Art2. Mission principale

En accord avec le Plan Stratégique IV de la Fondation Tany Meva, le ou la Gestionnaire de projets a pour mission de gérer le portefeuille de projets financés par la fondation dans la Région Sud, afin de répondre à la vision de Tany Meva pour le développement durable et de contribuer aux engagements de la Fondation envers les Bailleurs, à travers l'engagement de la Société Civile et des Communautés locales.

Art3. Attributions spécifiques

Les principales activités assignées au titulaire du poste se résument suivant les responsabilités telles qu'il a été défini ci-après :

- Représenter la Fondation auprès des partenaires et promoteurs de projets;
- Participer dans tout(e) travail/réunion des instances spécifiques avec les partenaires ;
- Sensibiliser, informer les acteurs locaux sur les financements de la Fondation et les fonds des partenaires: thématiques d'intervention, modalité d'accéder au financement ;
- Analyser la faisabilité des projets éligibles ;

¹ Contrat à Durée Déterminée (avec six mois de période d'essai)

² Contrat à Durée Indéterminée (en cas d'évaluation de performance satisfaisante)

³ Objectifs du Développement Durable

- Analyser les interventions techniques des prestataires en appui à la phase d'études de faisabilité de projets ;
- Élaborer les documents de soumission en octroi de financement et préparer des réunions de comité technique, comité d'octroi ;
- Traiter et élaborer les contrats de financements en respect au cycle de subvention pratiqué par la Fondation ;
- Assurer la bonne qualité de la réalisation et le bon déroulement des projets soutenus;
- Examiner les rapports techniques et financiers des promoteurs pour chaque projet ;
- Suivre et accompagner les acteurs impliqués dans les projets, pour l'atteinte des impacts et des résultats escomptés ;
- Produire à temps les informations sur l'ensemble des projets gérés : état d'avancement périodique disponible avec suivi des indicateurs (tenue à jour des tableaux de bord) ;
- Rédiger les rapports sur l'avancement des projets financés ;
- Contribuer à l'élaboration du plan de travail et budget annuel de l'unité Tahala et des fonds gérés ;
- Assurer le décaissement à temps de la Fondation en veillant à l'avancement des projets et en préparant les documents requis pour les débloqués successifs de fonds
- Assister le Chef d'Antenne pour l'organisation des réunions périodiques de coordination et du Comité Technique, éventuellement du Comité d'Orientation et de Suivi;
- Participer dans le processus de capitalisation des financements de la fondation et dans la communication de ceux-ci ;
- Participer, à titre d'amélioration, au processus d'analyse de projets ;
- Préparer les termes de référence des partenaires/fournisseurs/prestataires du Fonds ;
- Réaliser les obligations / engagements de la Fondation en matière de décaissement de fonds, d'atteinte de résultats envers les partenaires.

Et toutes prestations relevant de son domaine de compétence et de son champ d'intervention qui lui sont assignées, et demandées par son supérieur hiérarchique.

Art4. Qualifications, expériences, aptitudes et qualités requises

Educations et expériences

- Titulaire d'au moins d'un diplôme de grandes écoles de BAC+4 en foresterie, conservation, sciences de l'environnement, agronomie, économie, ou autres équivalents ;
- Disposant au moins de Cinq (05) années d'expériences dans la mise en œuvre de projets de conservation, et/ou de la recherche orientée vers la conservation, et/ou de gestion des aires protégées ;
- Avoir une Bonne connaissance et compréhension du milieu de la conservation de l'écosystème terrestre et/ou marin ;
- Avoir une connaissance des enjeux environnementaux à tous les niveaux, et en particulier les documents stratégiques de Madagascar dans le domaine de l'Environnement (Chartes, politiques nationales, ...), et toutes les conventions internationales ;

Aptitudes/connaissances

- Excellente capacité de planification, d'anticipation, d'analyse, et de synthèse ;
- Familier dans un environnement de travail multiculturel et pluridisciplinaire ;
- Bonne connaissance de l'approche « Results-Based Management » et « Rapid-Results Initiative »
- Une excellente maîtrise de Français, l'Anglais et Malagasy (à l'oral et à l'écrit) est exigée ;
- Une excellente maîtrise de l'outil informatique et la technologie de l'information est exigée ;
- De bonnes relations avec la société civile, les médias, les ONG, le Gouvernement, etc. ;
- Expertise en planification stratégique, et suivi- évaluation ;

Qualités personnelles

- Avoir des qualités professionnelles irréprochables : honnêteté, intégrité, discipline, flexibilité, humilité, disponibilité, méthode, rigueur, fiabilité et discrétion.
- Volonté de travailler et de respecter des délais serrés, la capacité de l'organisation, la gestion des priorités et à répondre aux demandes.
- Très bonne aisance relationnelle (travail d'équipe) et travailler sous forte pressions ;
- Aptitude à faire preuve de résilience, l'endurance et la fiabilité de fortes pressions
- Résistance aux valeurs fondamentales d'intégrité, de responsabilité, de probité et de loyauté envers la vision, la mission et les valeurs de l'organisation.
- Créativité et sens de la confidentialité.
- Flexibilité et capacité à mener ensemble et en même temps des différents types de travaux
- La réflexion stratégique et analytique
- Résolution de problèmes, le jugement et la prise de décision
- Capable de travailler efficacement dans un environnement d'équipe diversifiée
- Disposé à travailler des heures supplémentaires à des moments cruciaux.

Art5. Livrables, durée et autres

Un plan de travail opérationnel et les détails des interventions ou les livrables seront établis en accord avec le Chef d'Antenne Tuléar.

Art6. Critères d'évaluation de performance

Le/la Gestionnaire de projets travaillant sous la supervision direct du Chef d'Antenne Tuléar, développe d'une part des relations fonctionnelles dynamiques et complémentaires avec les autres gestionnaires de projets, les analystes financiers, l'équipe du suivi évaluation, l'équipe de la communication et l'équipe de l'administration/finance.

Le/la Gestionnaire de projets sera évalué dans le temps sur la base de l'effectivité des actions ci-après (à titre indicatif) :

- Cycle de subventions dès le lancement de l'appel jusqu'à la contractualisation réduit (cycle idéal avec un maximum 5 mois),
- Objectifs annuels atteints en termes de a) gestion de fonds (octrois de financements), et de b) gestion de projets/programme (cumul de décaissement, avancement technique dans les temps),
- Niveau optimal d'Eligibilité/Faisabilité par rapport aux propositions de projets reçues des promoteurs (avec un niveau d'objectif de rejet entre 15% et 35% à la fin du premier contrat)
- Informations analytiques/techniques sur les projets de financement disponibles pour les rapports périodiques sur le fonds.